

l'univers, et cette grande amélioration a eu lieu lorsque nous réussîmes à passer du 4 pour 100 au 3 pour 100 et à obtenir le prix atteint, et sous l'administration du parti conservateur ce 3 pour 100 a graduellement atteint une prime de 7 pour 100. Mais il y a, relativement à cet emprunt, un autre point de vue sur lequel je veux appeler l'attention de la Chambre, et en particulier celle de mon honorable ami, l'ex-ministre des Finances (sir Richard Cartwright), c'est que je puis prétendre que la conduite suivie par le ministre des Finances actuel est conforme aux idées émises par moi dans une discussion avec celui qui était alors ministre des Finances, sur la question de savoir s'il était préférable, dans les intérêts du Canada, de placer un emprunt sur le marché anglais à un prix fixe, ou bien à un prix minimum et de demander des soumissions.

L'honorable ministre et moi, nous eûmes à ce sujet—s'il s'en souvient—une vive discussion, et je soutiens que le ministre des Finances actuel est plutôt un partisan des idées que je préconisais alors que de celles de l'honorable ministre avec qui j'ai discuté la question.

Venons-en maintenant au plus intéressant de tous les sujets, au jubilé, et je suis persuadé qu'il n'y a pas un député dans cette chambre, qu'il n'y a pas une personne dans ce pays, à quelque classe et à quelque partie de la société qu'il appartienne, dont le cœur n'a pas tressailli de la plus vive émotion en songeant à cette merveilleuse célébration du Jubilé. Le spectacle offert au monde de Sa Majesté la Reine, entourée non seulement de millions de ses loyaux sujets luttant entre eux pour lui témoigner l'attachement qu'ils portent à son trône et à sa personne, mais entourée des représentants de toutes les parties éloignées de l'Empire, est un spectacle dont le souvenir vivra bien longtemps. Je crois de plus que cette puissance dont l'Angleterre a donné une preuve, en présentant aux regards de l'univers un déploiement de forces navales comme on n'en avait jamais vu jusque là, et cela sans appeler un seul de ses navires des stations étrangères, et sans diminuer d'un seul vaisseau l'effectif de sa flotte de la Méditerranée, était un spectacle destiné non seulement à exciter des sentiments de loyauté et d'amour-propre dans tous les cœurs anglais, mais destiné aussi à contribuer à la paix universelle. Je désire profiter de cette occasion pour présenter mes sincères félicitations au très honorable chef du gouvernement, qui a représenté le Canada en cette circonstance, sur les honneurs qui lui ont été conférés, et en parlant ainsi, je crois être l'interprète des sentiments, non seulement de tous les députés de la gauche, mais de tous les citoyens de ce pays.

Je n'ai pu cependant retenir un mouvement de surprise lorsque, avec tous ceux qui étaient présents, j'ai hier, jeté les yeux avec admiration sur le très honorable ministre, paré de la Grande-Croix de Saint-Michel et Saint-George, et de la Grande-Croix de la Légion d'honneur de France, que doivent penser ses amis démocrates, ceux qui avaient l'habitude d'applaudir avec enthousiasme lorsqu'il dénonçait en termes méprisants ces dernières comme étant des décorations insignifiantes et sans valeur. Je crains bien que comme tant d'autres une fois en face de la tentation, il n'ait oublié ses sentiments démocratiques, il n'ait senti son courage faiblir, et n'ait pu faire autrement que de succomber à la tentation.

SIR CHARLES TUPPER.

Cependant, M. l'Orateur, je considère comme un avantage pour le pays, le fait que le très honorable ministre fait maintenant partie d'un ordre très noble et très distingué, il devra défendre ces choses qui jouent un rôle important dans les institutions anglaises, et au moyen desquels Sa Majesté récompense les services rendus à la Couronne, en accordant ces décorations importantes. Tous seront d'accord avec l'honorable député qui a proposé l'adresse, quant à ce qui concerne la personnalité distinguée du très honorable premier ministre. Nous l'apprecions tous, et nous avons tous été heureux d'apprendre que dans la personne du premier ministre le Canada avait été représenté de l'autre côté de l'océan, par un homme dont la personnalité était si remarquable que nous avions tous droit d'être fiers de lui. Nous reconnaissons tous la force et la vérité du portrait qu'il a tracé de lui le grand orateur latin de l'Université de Cambridge, le professeur Sandys, lorsqu'il a déclaré que le très honorable ministre parlait éloquentement en deux langues. Son éloquence lui a donné une force nouvelle, car nul peuple au monde, si ce n'est le peuple français, ne se laisse plus facilement toucher par l'éloquence que le peuple anglais.

Mais avant de passer à un autre sujet, je désire faire une remarque que j'avais oublié relativement à ces ordres. J'ai remarqué avec quelque surprise, en regardant les décorations portées par le très honorable premier ministre, qu'il a accepté la Grande-Croix de la Légion d'Honneur française. Je n'ai pas compris et je ne comprends pas encore ce que cela veut dire. Lorsque j'ai eu l'honneur de représenter le Canada à l'exposition d'Anvers, en ma qualité de commissaire, une décoration du même genre me fut offerte par le roi des Belges. N'ignorant pas qu'aucun sujet anglais ne peut accepter un ordre étranger, si ce n'est avec le consentement de la Couronne, je me rendis au bureau des colonies, et j'y rencontrai sir Robert Herbert, qui était à cette époque, si je me souviens bien, Chancelier de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Je demandai la permission d'accepter une décoration précisément de même nature que celle reçue par le très honorable ministre, si ce n'est qu'une venait de la Belgique et l'autre de France. Cette permission me fut refusée; et non seulement ce, mais sir Robert Herbert mit entre mes mains un statut qui déclarait qu'il n'était pas au pouvoir de Sa Majesté de consentir à l'acceptation d'une décoration venant d'une puissance étrangère, si ce n'est pour services rendus sur les champs de bataille; à moins qu'il n'en soit ainsi, je ne puis comprendre comment il se fait qu'il puisse paraître en sa qualité de premier ministre du Canada, portant une décoration, laquelle, si j'ai bien compris, est défendue par l'autorité de la Couronne, et que la reine ne peut permettre d'accepter que lorsqu'il s'agit de décorations gagnées sur le champ de bataille.

Pour passer à des sujets plus sérieux, je regrette que l'éloquence dont le très honorable premier ministre s'est servi pour conquérir ceux avec qui il est venu en contact de l'autre côté de l'océan, il ne l'ait pas employé dans l'intérêt du Canada. J'ai suivi avec attention la ligne de conduite tenue par le très honorable premier ministre, durant le temps qu'il a représenté ce pays, et c'est avec le plus profond regret, dans l'accomplissement de mon devoir à l'égard de cette Chambre et du pays, que je suis forcé de dire qu'au lieu de s'être servi